

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.  
14 » » six mois.  
7 50 » » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 1<sup>er</sup> février 1866.

### BULLETIN.

La nomination des commissaires de l'Adresse doit avoir lieu aujourd'hui au Sénat. La haute assemblée sera en mesure de discuter et de voter la réponse au discours du trône avant que le Corps législatif puisse s'en occuper. Il serait d'ailleurs difficile que la délibération eût lieu simultanément au sein des deux Chambres, les orateurs du gouvernement ne pouvant siéger à la fois au Palais Bourbon et au Luxembourg.

Les documents insérés au *Livre jaune* enlèvent aux débats sur le Mexique une grande partie de son intérêt. On se reportera sur les affaires de Rome et d'Italie, mais ici encore, les déclarations de l'Empereur, les dépêches de M. Drouyn de Lhuys, enfin l'acceptation de Florence capitale par le roi Victor-Emmanuel, empêcheront qu'on passionne une discussion épuisée.

Nous apprenons de Madrid que le gouvernement de la Reine, à l'exemple de la plupart des Etats européens, veut introduire d'importantes économies dans le budget. Elles ne porteront pas cependant sur les dépenses militaires. Le chiffre de l'armée ne sera pas réduit tant que la politique extérieure fera obstacle à cette mesure.

La congrégation centrale de Venise a déclaré le projet de réformes politiques et administratives réalisable, moyennant certaines modifications, notamment la conservation de la province de Venise avec son territoire actuel et le changement de quelques vice-délégations.

Le *Moniteur* d'hier soir annonce que deux corsaires chiliens ayant été signalés dans les eaux espagnoles, la frégate *Isabelle II* a reçu l'ordre d'appareiller pour leur donner la chasse.

Les nouvelles des Antilles du 11 janvier annoncent que la situation à la Martinique continuait à être bonne. A la Guadeloupe, l'épidémie était dans sa période décroissante, mais elle n'avait pas entièrement disparu. Le nombre des victimes dépassait 7,000, d'après les documents communiqués au consul général.

J. REBOUX.

Le *Moniteur* publie un rapport de M. Fould à l'Empereur, sur un projet de simplification de la comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. Ce rapport est suivi d'un décret conforme.

L'objet de ce décret est de permettre aux assemblées municipales d'examiner avec plus de profit les comptes qui leur sont présentés par les maires et par les receveurs, pendant la session du mois de mai. A cette époque, chaque maire présente son compte administratif, contenant l'exécution complète du budget du dernier exercice, clos au 31 mars précédent, et chaque receveur dépose son compte de gestion arrêté au 31 décembre de l'année expirée. Ce défaut de concordance a donné lieu à de nombreuses réclamations, de la part des préfets, des conseils généraux, des conseils municipaux et des comptables. Le décret satisfait à ces réclamations en rapprochant l'époque de la présentation des comptes de celle de l'accomplissement des faits.

On lit dans un journal :

« Quelques correspondances parlent d'une démarche officielle du gouvernement anglais, ainsi que d'une lettre autographe de la reine Victoria, exprimant au Pape sa profonde gratitude pour les instructions envoyées au clergé irlandais au sujet de l'agitation féniens. Pie IX aurait, en effet, ordonné au clergé d'Irlande, non seulement de s'abstenir de toute participation aux menées des féniens, mais encore d'em-

ployer tous les moyens pour ramener les esprits égarés. On ajoute, que pour témoigner sa reconnaissance au Pape autant que pour obéir à un sentiment de justice, le ministère anglais aurait pris à l'égard du clergé irlandais une résolution qui produirait une grande sensation en Angleterre.

« Il s'agit de mettre chaque année à la disposition des archevêques et évêques catholiques de l'Irlande une somme suffisante pour qu'ils puissent payer convenablement le clergé inférieur, qui est plongé, dans certains districts, dans une véritable misère et pour entretenir leurs séminaires. On reviendrait, en outre, sur le principe de la fusion des écoles sans distinction confessionnelle et cette distinction elle-même serait admise en principe. »

### Nouvelles du Mexique.

Le courrier du Mexique, arrivé par voie anglaise, apporte au maréchal, ministre de la guerre, des dépêches datées de Mexico, 28 décembre, et de Vera-Cruz, 1<sup>er</sup> janvier.

La situation des Etats d'Oajaca, du Michoacan et du Jalisco n'a pas changé depuis le dernier courrier. Le lieutenant-colonel Firtié a dû s'embarquer le 16 décembre, sur la frégate la *Victoire* pour aller tenir garnison à Mazatlan et pour opérer contre Corona, de concert avec les troupes de la division mexicaine aux ordres du général Lozada.

Les nouvelles de la Sonora continuent à être satisfaisantes. Les Indiens du Sud de cet Etat paraissent s'être prononcés pour l'empire et se seraient emparés de la ville del Fuerte ; on attendait la confirmation de cette nouvelle. La situation de Chihuahua a peu varié ; sur le bruit que le pays de Mapióni était inquiété par des bandes, le général de Castagny a dirigé de ce côté une petite colonne pour rétablir le calme. Le 6 décembre, cette colonne a rencontré l'ennemi au Rancho de San Carlos, près d'Aviles. Un peloton du 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique s'est élancé résolument sur une troupe de 400 cavaliers qui étaient en avant du village. L'infanterie appuyant ce mouvement au pas de course, a déterminé la retraite de l'ennemi, qui a laissé 50 hommes sur le terrain.

Les Austro-Mexicains ont obtenu, le 17 décembre, un succès sur les forces dissi-

dentés en avant de Tlapacoyan, dans la Huasteca ; ils ont enlevé à l'ennemi 2 drapeaux, 40 fusils et beaucoup de munitions ; la chute de Hisanlia a été la conséquence de cette heureuse affaire. Les chefs dissidents de la contrée ont fait leur soumission à l'empire ; leurs troupes sont licenciées et leurs armes remises au gouvernement.

Les Terres Chaudes sont tranquilles ; l'état sanitaire du corps expéditionnaire est satisfaisant. (Moniteur.)

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 19 janvier.

Le gouvernement fédéral vient de rappeler le gouverneur provisoire qu'il avait établi dans la Floride. Il a reconnu en même temps le gouverneur élu par cet Etat.

La Haye, 30 janvier, soir.

M. Franzen Von de Putte est définitivement chargé de la formation d'un nouveau cabinet.

Madrid, 30 janvier, soir.

Le gouvernement a déclaré au Sénat qu'il voulait introduire des économies dans le budget, mais qu'il n'entendait pas diminuer l'armée ni changer son organisation. 3<sup>e</sup> dette intérieure, 37.10. — 3<sup>e</sup> dette différée, 34.60.

Change sur Londres, 48.50. — Change sur Paris, 5.

Lisbonne, 30 janvier.

D'après des informations du Brésil, les Chiliens se seraient emparés, à Coquimbo du ponton espagnol *Donatilla*.

Le vapeur *Powell* s'est perdu sur la côte d'Albardon.

Le bruit court que Lopez réalise sa fortune.

L'armée était à Paso-de-Patria.

Changes à Bahia : Londres 27 à 27 1/8. Coto 18,000. Sucre 2,600 à 2,800.

Changes à Pernambuco : Londres, 28. Sucre, 3,800 à 3,900 ; brun 2,450. Coton, 18,000 à 1,900.

Londres, 30 janvier.

Il a été retiré aujourd'hui de la Banque d'Angleterre 150,000 livres sterling. Consolidés anglais 86 7/8 à 87. id. tures 39 3/8.

Dublin, 30 janvier.

Le Lord-lieutenant a prononcé, au banquet du Lord-Maire, un discours dans lequel il est dit que le gouvernement n'hésitera devant aucune des mesures nécessaires au maintien de la tranquillité publique.

Venise, 30 janvier.

La congrégation centrale a déclaré le projet de réformes politiques et administratives réalisable, moyennant certaines modifications, notamment la conservation de la province de Venise avec son territoire actuel et le changement de quelques vice-délégations.

Messine, 31 janvier.

Le *Saïd* des Messageries Impériales ayant pris en transbordement à Alexandrie les mailles, passagers et marchandises de l'Inde, de la Chine et du Japon, apportées à Suez par le *Tigre*, de la même Compagnie, a passé ici hier au soir. Il est attendu à Marseille le 1<sup>er</sup> février dans la soirée. Il y a à bord 149 passagers, 232 balles de soie, 249 d'indigo, 249 de cocons et 184 colis divers pour Marseille, 512 balles de soie et 69 de rhubarbe pour Londres.

Florence, 30 janvier.

Une mission extraordinaire, composée du comte Arrivabene, du duc de Valtombrosa et du marquis Arconati-Visconti, partira vendredi pour Bruxelles, afin de complimenter, de la part du roi d'Italie, le roi Léopold II sur son avènement au trône.

Florence, 30 janvier, soir.

La *Gazette officielle* publie un décret royal fixant l'intérêt des bons du Trésor que le gouvernement est autorisé à émettre.

Cet intérêt est fixé, depuis le 23 janvier :

À 5<sup>e</sup> pour les bons de 3 mois ; à 6<sup>e</sup> pour les bons de 4 à 6 mois ; 7 1/2 pour les bons de 7 mois à un an.

M. Galletti a été élu député à Poggio-Mirteto.

Lisbonne, 30 janvier.

Le steamer anglais *Onida*, porteur des

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX  
DU 2 FÉVRIER 1866.

N° 11.

## LES MÉMOIRES D'UN ORPHELIN.

PREMIÈRE PARTIE.

L'ENFANCE.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX  
du 31 janvier.)

C'est pour cela que l'on remarque si souvent une si étroite et si cordiale union dans les familles pauvres, l'union formée par la communauté du travail, des sollicitudes et des souffrances. Il n'y en a pas une plus puissante.

Donc, ma grand'mère, malgré l'exiguïté de ses ressources, veut me faire mes études dans un collège, mais quel collège et à quelle condition ? Voilà ce qu'il s'agit de décider. En une si grave occurrence, naturellement, elle invoque les avis du

curé et du juge de paix. Entre elle et ces deux bons vieux amis, il y a de longues et mystérieuses conférences, et quelquefois de vives discussions. Le curé a son idée ; le juge de paix en a une autre qu'il considère comme la meilleure, et je crois que, dès l'ouverture du congrès, ma grand'mère, sans en rien laisser voir, avait déjà, sinon un parti pris, au moins une intention particulière.

Après le départ de ses deux fidèles conseillers, elle reste quelques instants immobile et silencieuse, réfléchissant à ce qu'ils ont dit, et de nouveau, elle les invite à revenir, et de nouveau, elle les interroge. Puis, je la vois tirer d'une armoire des papiers timbrés qu'elle lit attentivement, puis prendre une grande feuille de papier, une plume, et se mettre à faire des calculs très-difficiles, car elle les recommence à diverses reprises, et plusieurs fois efface avec un brusque mouvement d'impatience les chiffres qu'elle a lentement tracés.

Enfin, c'est décidé. Elle ne me mettra point, par une raison d'économie, dans un établissement de second ordre. Elle me conduira d'emblée dans le premier collège de la province, c'est-à-dire à Besançon, elle viendra s'établir avec moi dans cette ville, ne pouvant non plus, avec sa pauvre petite fortune, rester à la Doye et payer ma pension. Pour accomplir ce projet, avec sa chétive fortune, il faut qu'elle se résigne à un rude sacrifice. Il faut qu'elle vende sa propriété pour se constituer un revenu plus considérable, par le placement d'un capital.

Ah ! la chère maison où elle a si longtemps vécu, le petit champ qu'elle se plaisait à cultiver, le jardin qui l'égayait, tout

ce doux coin de terre si calme et peuplé pour elle de tant de souvenirs ! Elle ne peut, sans une peine profonde, songer à s'en éloigner. Parfois, quoiqu'elle ne soit certes pas d'une nature sentimentale, je la vois debout, devant la fenêtre, contemplant dans une muette rêverie, la montagne, le valon qui, par l'agrément qu'ils lui donnent avec leurs riants points de vue et leurs lointaines perspectives, semblent aussi faire partie de son héritage. Parfois, en se rendant d'une chambre à une autre, elle s'arrête tout à coup, comme si elle était subitement saisie par une vive réminiscence. Mais elle s'est imposée un rigoureux devoir, et à ce devoir, coûte que coûte, elle restera fidèle. Elle a tout calculé si strictement que ses deux amis, après lui avoir fait quelques objections finissent par se rendre à ses raisons et ne songent plus qu'à l'aider dans l'accomplissement de ses desseins.

En quelques semaines, par les soins du juge de paix, notre domaine est vendu ; tous les gros meubles que ma grand'mère ne peut emporter sont également vendus, tous les comptes réglés, et le jour de notre départ fixe.

La veille de ce jour, le curé et le juge de paix viennent dîner avec nous. Bien triste est ce dîner, tristes ces deux vieux amis qui, tant de fois, se sont rejoints des heures qu'ils passaient ensemble dans notre intimité ; triste ma bonne aieule, malgré la satisfaction de conscience que lui donne sa courageuse résolution ; triste aussi Geneviève qui veut absolument nous suivre à Besançon, gémissant de quitter ses montagnes, et à voir cette maison, naguère si paisible et maintenant en désordre, il

semble qu'elle est triste aussi, qu'elle s'étonne de notre déménagement et s'afflige de notre départ.

Hélas ! toute émigration est triste, excepté peut-être celle des oiseaux qui, en abandonnant, à l'approche de l'hiver, leurs forêts et leurs prairies favorites, songent qu'ils y reviendront au printemps prochain. Les absents sont les morts, a dit Byron. L'absence de ceux qu'on aime est, en effet, une sorte de mort anticipée, tant notre pauvre cœur a besoin de se sentir soutenu par les liens qu'il s'est formés, tant notre pauvre vie humaine est semblable à l'herbe des champs que la faucille abat ou qu'un coup de vent emporte.

On quitte ceux que l'on aime avec la pensée qu'on les reverra bientôt. On leur dit adieu avec cette espérance, et il ne faut qu'un accident journalier et une distance de quelques lieues pour qu'une mère adonnée ferme à jamais les yeux, sans que ses enfants aient pu entendre encore sa voix et recevoir, comme une grâce céleste, dans son dernier sourire, sa dernière bénédiction.

Vers la fin du dîner, Geneviève apporte une bouteille de vin de Liesle, tant de fois vanté par nos convives. Mais, à présent, en vain, ils le voient clair comme un rubis ; en vain, ils y goûtent ; la savoureuse liqueur ne peut réveiller en eux la gaieté, et le curé, prenant son verre, dit d'un air grave à mon aieule : « A votre santé, madame ! Que Dieu exauce nos vœux. Que Dieu vous bénisse, vous et cet enfant à qui vous êtes si noblement dévouée, qui doit si tendrement vous aimer et vous vénérer. »

« Amen ! » dit le juge de paix. Ma

grand'mère ne dit rien. Mais deux larmes glissent en silence le long de ses joues et machinalement, selon l'ancien usage de notre province, nous trinquent, et il semble que nos verres en s'entre-choquant rendent un son plaintif.

Le lendemain nos deux amis reviennent encore nous voir, et la plupart des habitants du village se réunissent pour nous dire adieu, car ils ont de l'affection pour ma grand'mère et ils regrettent de la voir partir. Guillaume quitte son atelier pour m'apporter une écriture en cuivre, garnie d'un couvercle qui s'ouvre et se ferme au moyen d'un ressort. C'est une œuvre de son invention, à cet ingénieur Guillaume. Il en est tout fier, et il se réjouit de me l'offrir. Quant à Benoît, ma grand'mère l'a très-vivement recommandé à nos amis, et elle est bien sûre qu'il sera par eux protégé et assisté ; mais il ne sait pas, le pauvre sourd-muet, qu'elle s'est ainsi occupée de lui et depuis quelques jours, il assiste à nos préparatifs de voyage, ouvrant de grands yeux, observant, tout ébahi, ce mouvement extraordinaire, sans pouvoir en comprendre la signification. Le matin de notre départ, dès le premier rayon de l'aube, il est à notre porte, il nous regarde avec plus de surprise encore que la veille, nous voyant encore plus affairés, et cependant il aide docilement Geneviève à fermer nos malles, à ranger nos bagages sur la charrette qui doit les transporter à la diligence de Mores.

Trois places ont été retenues pour nous dans cette diligence. Tandis qu'on attelle les chevaux, nous montons à pied la colline de Morbier avec le curé et le juge de paix qui veulent nous accompagner jusqu'au